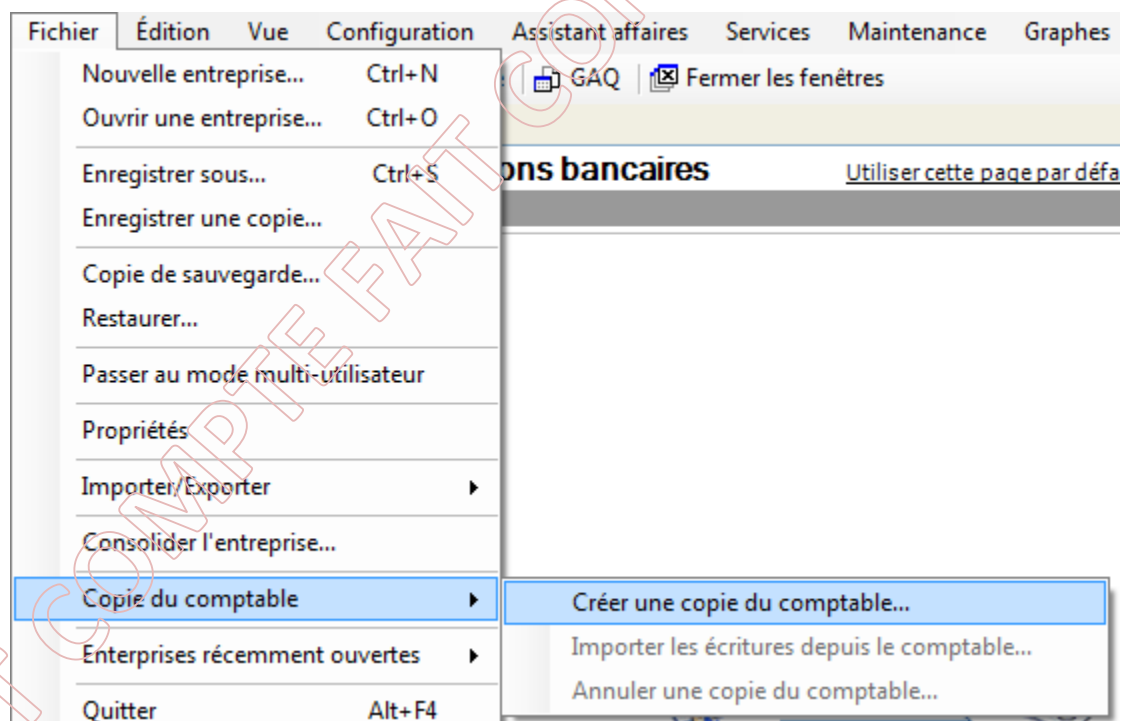


Lors de votre fin d'exercice, vous devez remettre vos informations et données à votre comptable qui, à son tour, vous remettra les écritures de régularisations à enregistrer dans votre système. Si votre comptable utilise Sage 50, vous pourriez lui remettre votre base de données sous forme de « Copie du comptable » qui lui permettra de travailler et d'enregistrer ses écritures dans cette copie. De cette façon, vous allez pouvoir les importer dans votre système sans interrompre vos opérations! Voici la marche à suivre de cette fonctionnalité.

N.B : Votre comptable doit détenir Sage 50 (simple comptable) édition Expert ainsi que la même année et mise à jour que votre logiciel.

Dans le menu « Fichier », le chemin est :

**Fichier / Copie du comptable /**





Choisissez l'option : « **Créer une copie du comptable** »

Créer une copie du comptable

Entrez le nom du fichier d'entreprise que vous envoyez à votre comptable. Ce dernier peut utiliser ce fichier pour passer des écritures de Journal général pendant que vous travaillez avec vos données. Lorsque votre comptable vous renvoie le fichier, utilisez Importer des transactions dans l'assistant Comptable au menu Fichier.

Nom du fichier: Copie\_du\_comptable\_COMPAGNIE.CAB

Emplacement: C:\Users\Desktop Parcourir...

Remarque: Copie du comptable 2007.05.31

OK Annuler Aide

Vous devez par la suite lui donner un nom, par exemple le nom de votre compagnie suivi de l'année de clôture de votre exercice. Ensuite, spécifiez son emplacement en cliquant sur **Parcourir...**

Ensuite cliquez sur **OK**

Sage 50 - Avertissement

Une copie du comptable a été créée sans problème.

Pendant que votre comptable travaille avec ce fichier, nous vous recommandons fortement de NE PAS:

- Supprimer ou renuméroter un compte
- Supprimer ou renommer un projet
- Supprimer ou renuméroter une division
- Supprimer ou renommer un code de taxe.
- Supprimer ou modifier des renseignements de devises.

Si vous faites des changements aux articles précités, quelques écritures de votre comptable risquent de ne pas être importées.

OK





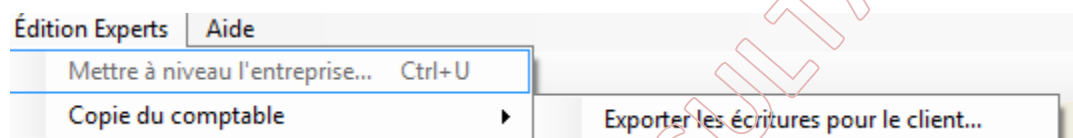
## Important :

Après la création de la copie, vous allez recevoir un avertissement vous indiquant de ne pas apporter de changement au niveau de vos configurations pour éviter des erreurs d'importation par la suite.

Cliquez sur **OK**

Une fois que votre comptable aura fini son mandat et sera prêt à vous transmettre les écritures de régularisations approuvées, demandez-lui de vous les envoyer en fichier texte (.TXT) en procédant par le menu « **Édition Expert** » :

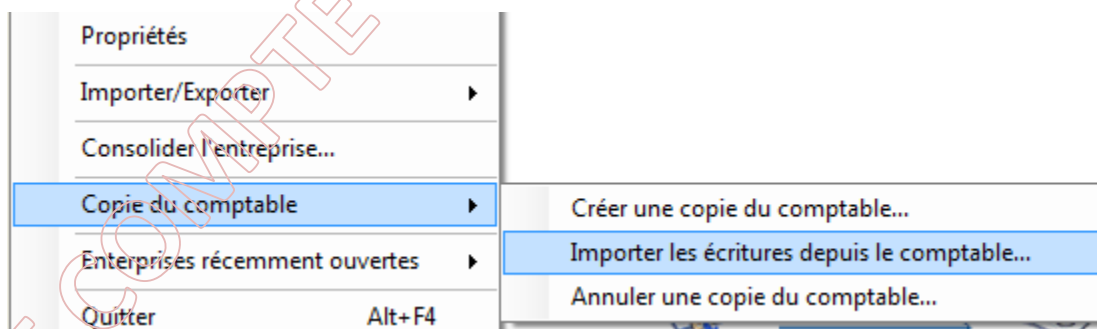
## Copie du comptable / Exporter les écritures pour le client...



Ensuite, pour les importer à votre tour :

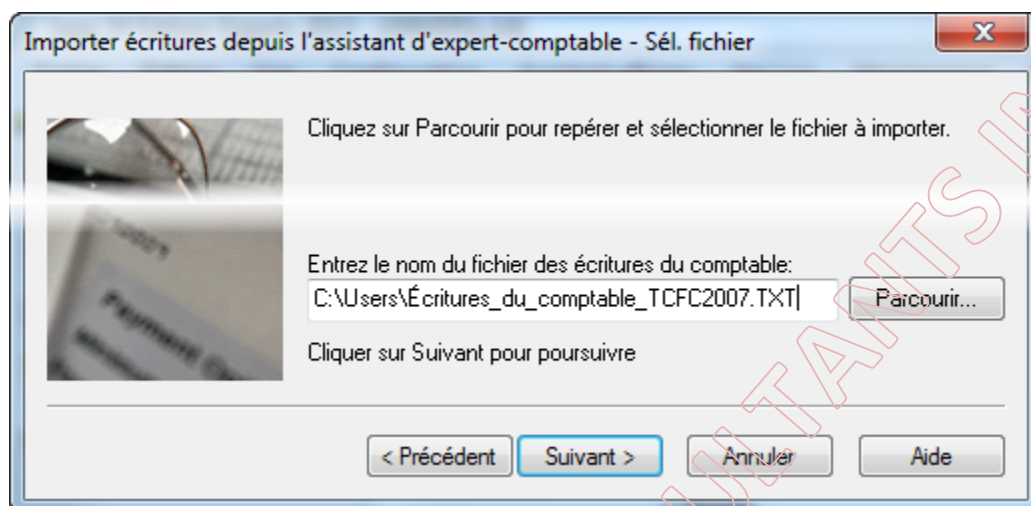
Dans le module « **Fichier** », le chemin est :

## Fichier / Copie du comptable /



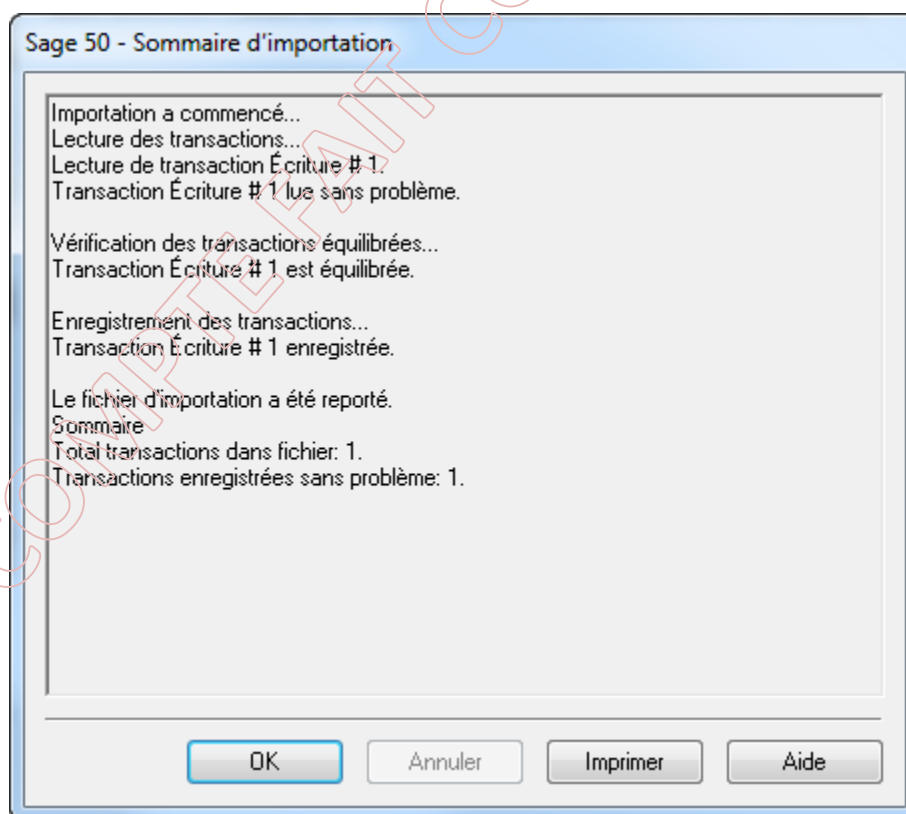
Choisissez l'option : « **Importer les écritures depuis le comptable** »





Un assistant vous aidera tout au long de l'importation du fichier texte qui contiendra les écritures.

Cliquez **Suivant** »





Une fois l'importation réussie, un sommaire d'importation s'affichera, imprimez et conservez-le.

### Toutes les transactions J166 au J166

		N° compte	Desc. du compte	Débits	Crédits
31 mai, 2007	J166***	Écriture # 1, pour comptabiliser les amortissements de l'exercice terminé le 31 mai 2007			
		55800	Amortissement	15,205.00	
		17600	Amortissement cumulé immobilier	-	11,256.00
		18200	Amortissement cumulé équipe...	-	2,652.00
		18600	Amortissement cumulé camions	-	1,297.00
				15,205.00	15,205.00
*** Écriture du comptable importée Créé le: 06 nov, 2014					

Si vous consultez vos dernières écritures, vous remarquerez que les écritures importées sont identifiées par « \*\*\* Écriture du comptable importée ».

Voilà le tour est joué.

